



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 7 / 0 4 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 07/04/2023 /

N° d'enregistrement : 2023-6890

1 Intitulé du projet

Projet pôle Mécano-Soudure Candé

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

MANITOU

Raison sociale

MANITOU BF

N° SIRET

8 5 7 8 0 2 5 0 8 0 0 0 4 7

Type de société (SA, SCI...)

SA à Conseil d'Administration

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DINARD

Prénom(s)

Nicolas

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. ICPE 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	1. ICPE soumise à enregistrement (rubriques 2940-3) 1. ICPE soumise à déclaration (rubriques 2560, 2575, 2925) Pour ces rubriques voir Diagnostic de conformité ICPE en annexe 13 39. Surface de plancher d'environ 20 115 m ² . Terrain d'assiette de 7,4 ha. IOTA déclaration : Rubrique : 2.1.5.0 : Rejets d'eaux pluviales

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société MANITOU, spécialisée dans la conception et le montage d'engins de levage, projette la création d'un nouveau site industriel dédié à la fabrication de pièces mécano soudées pour nacelles élévatrices, Z.A. du Petit Tesseau Nord, sur la commune de Candé (49440).

Le site comprendra :

- Des voiries (circulations poids lourds/pompiers, parking véhicules salariés, stockage, déchargement, ...), sur environ 21 888 m²
 - Un magasin logistique, sur environ 3 711 m²
 - Un atelier de mécano soudure, sur environ 6 990 m²
 - Un atelier d'usinage, sur environ 2 094 m²
 - Un atelier de peinture, sur environ 4 161 m²
 - Un atelier de pré-assemblage, sur environ 727 m²
 - Des bureaux, locaux sociaux, locaux techniques, etc, sur environ 1 757 m²
 - Des espaces verts, un bassin de régulation des eaux pluviales et un bassin de confinement des eaux d'incendie.
- Aucune démolition ne sera réalisée.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet s'inscrit dans un objectif pour l'entreprise MANITOU d'internaliser la fabrication de composants étant au cœur de son savoir faire industriel, afin de mieux maîtriser les coûts de fabrication, les délais, la qualité des composants, afin de toujours mieux répondre aux besoins des clients, mais également afin de maîtriser ses émissions indirectes de CO₂ liées au cycle amont des achats et du transport de marchandises.

La proximité géographique immédiate de ce nouveau site avec les deux sites existants situés également sur la commune de Candé, et dédiés à l'assemblage de nacelles élévatrices, permettra d'optimiser les flux de transport inter-sites.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront en 3 phases, pour une durée d'environ 18 mois.

- La première phase de 2 mois consistera à réaliser les réseaux enterrés et les terrassements afin d'adapter la topographie du site aux besoins du projet.
- La seconde phase de 10 mois consistera à réaliser tous les bâtiments et les voiries.
- La dernière phase de 6 mois consistera à installer les machines dans les bâtiments et terminer les aménagements intérieurs des bureaux et locaux sociaux.

Une base vie chantier sera aménagée pour tous les intervenants et le chantier respectera la réglementation en terme d'émissions sonores, de propreté et de tri des déchets

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, l'exploitation du site se décomposera ainsi :

- Une zone de réception et de stockage de la matière première dans un magasin logistique
- Une zone de mécano soudure permettant de former/assembler les composants avec des robots de soudage
- Une zone d'usinage
- Une zone de peinture
- Une zone de pré-assemblage des composants
- Une zone d'expédition

Le site produira l'équivalent de 14 sous-ensembles de nacelles par 24h.

Le bâtiment sera géré par un outil de supervision global permettant de maîtriser les consommations d'énergies (gaz, électricité, eau) en adaptant la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage, la climatisation, la ventilation et l'éclairage des bâtiments suivants les conditions météorologiques extérieurs.

Il est considéré que 40 poids lourds et 120 véhicules légers accéderont au site chaque jour.

Les eaux pluviales captées par les surfaces imperméabilisées seront récupérées dans un bassin de rétention dimensionné selon la méthode des pluies pour une période de retour décennale et un débit de fuite de 2 l/s/ha, conformément aux préconisations techniques de la DDT 49. Ce bassin sera également utilisé pour la rétention des eaux d'extinction incendie selon le guide D9A (CNPP, 2020). Les eaux pluviales de voiries seront traitées par déboureur-séparateur hydrocarbures.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- Procédure d'examen au cas par cas au titre des rubriques 1 et 39 selon l'art. R122-2 du code de l'environnement
- Permis de construire
- Dossier d'enregistrement ICPE + procédure de déclaration par télé-service (demande DREAL 49, suite réunion du 9 janvier 2023).
- Déclaration loi sur l'eau au regard du rejet des eaux pluviales (rubrique 2.1.5.0)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Terrain d'assiette (parcelle), dont :	74 081 m ²
- Voiries	21 888 m ²
- Emprise au sol bâtiments	19 440 m ²
- Surface plancher créée	20 115 m ²
- Espaces verts et bassins EP / confinement incendie	32 753 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 430 Voie : Z.A. du Petit Tesseau Nord

Lieu-dit : Z.A. du Petit Tesseau Nord

Localité : CANDE

Code postal : 4 9 4 4 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 1 ° 0 1 , 1 5 " 0 Lat. : 4 7 ° 3 3 , 4 7 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est localisé en zone AUy et 2AUy du PLU de CANDE, zones destinées à l'implantation d'activités industrielles et artisanales.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche se situe à 2km au nord-ouest (identifiant : 520120003). La ZNIEFF de type II la plus proche se situe à 2,5km à l'ouest (identifiant : 520220042).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de montagne à proximité.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence d'APB au droit du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Candé n'est pas une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Candé n'est pas situé dans une réserve naturelle ou un parc naturel.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) du Maine-et-Loire a été approuvé le 10 octobre 2019. Le site n'est pas couvert par cet arrêté.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de protection de la Propriété du château de la Saulaie, inscrit au titre des monuments historiques depuis le 29/04/2008, et dans celui du moulin de la Saulaie, inscrit depuis le 27/05/1975. Une notice paysagère est présentée en annexe 8.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conformément aux critères d'identification et de délimitation des zones humides fixés par l'arrêté ministériel du 1er octobre 2009 modifiant celui du 24 juin 2008, 13 sondages à la tarière manuelle ont été réalisés au droit des habitats aux points bas présents dans l'assiette foncière du projet. Aucun des sols rencontrés ne semble caractéristique de zones humides au sens de la réglementation en vigueur. voir annexe EFF ZH MANITOU CANDE
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est couverte par aucun PPRN. La commune n'est couverte par aucun PPRT. La commune est couverte par un atlas des zones inondables de la vallée de l'Erdre. Cependant, le site n'est pas en zone inondable.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas sur un site ou sol pollué répertorié dans la base de données BASOL/BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de zone de répartition des eaux sur la commune.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans le périmètre de protection d'une aire d'alimentation de captage. Il se situe à environ 1,5 km du PPR Les Thuyas.
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de protection de la Propriété du château de la Saulaie, inscrit au titre des monuments historiques depuis le 29/04/2008, et dans celui du moulin de la Saulaie, inscrit depuis le 27/05/1975. Une notice paysagère est présentée en annexe 8.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 16km au Nord de la zone Natura 2000 (Directive Habitats) de la vallée de la Loire (identifiant : FR5200622), et à 18km au Nord de la zone Natura 2000 (Directive Oiseaux) de la vallée de la Loire (identifiant : FR5212002).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas dans le périmètre de protection d'un monument classé au titre des monuments historiques.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera alimenté par le réseau public d'adduction en eau potable. La consommation pour les besoins sanitaires sera d'environ 60 Équivalent-Habitant (EH), soit environ 9m ³ /jour (1 EH = 150 L/jour). 105 employés d'atelier = 105*1/2 EH = 52 EH 24 employés de bureau = 24*1/3 EH = 8 EH Dans les faits, nous constatons sur nos sites de Candé une consommation annuelle moyenne par personne d'environ 5m ³ .
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La terre végétale sera décapée et en partie utilisée pour les aménagements paysagers. Le site sera nivelé en recherchant au maximum un équilibre déblais/remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pour atteindre des performances de plateformes suffisantes sous voiries et bâtiments, un apport de matériaux granulaires sains sera probablement nécessaire. Cet apport est estimé à 30 cm au niveau des voiries lourdes et des bâtiments : surface bâtiment + voirie lourde * 30 cm = 10 000m ³ de matériaux.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera raccordé au réseau AEP et au réseau d'assainissement de la ZA du Petit Tesseau.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les investigations naturalistes réalisées sur les habitats naturels, la faune et les zones humides en octobre 2022 et février 2023 ont mis en évidence des enjeux faibles pour une grande partie des thématiques et taxons abordés. Des mesures d'évitement et de réduction seront prise par MANITOU. Elles sont détaillées dans l'annexe 9 EFF ZH MANITOU CANDE.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un site Natura 2000. Le projet se situe à 16 km au Nord de la zone Natura 2000 (Directive Habitats) de la vallée de la Loire (identifiant : FR5200622), et à 18km au Nord de la zone Natura 2000 (Directive Oiseaux) de la vallée de la Loire (identifiant : FR5212002).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une zone d'activité aménagée en 2008 (ZA du petit TESSEAU), mais actuellement exploitée comme parcelle agricole par un agricole qui loue le terrain à la communauté de commune. Les parcelles 0K 193 et 195 ne sont pas dans la zone d'activité, mais Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'instruction.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques. La commune n'est visée par aucun PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques. La commune n'est visée par aucun PPRT.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic quotidien prévisionnel est de 40 poids-lourds ainsi qu'environ 120 véhicules pour le personnel. Au regard du comptage réalisé par le Département de Maine-et-Loire (du 5 au 13 juin 2021 - 1825 Véh/j dont 8,4 % PL), le projet engendra une augmentation du trafic quotidien de 9,3 %, dont une augmentation de 16 % uniquement pour les poids-lourds. Les accès PL et VL seront dissocier. Pour sécuriser l'accès du site, il est prévu l'aménagement d'une voie sortie en direction du site sur la RD19.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement du site sera source de bruit : - Trafic poids lourd et véhicules légers - Circulation de chariots de manutention en extérieur des bâtiments
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas impacté par des nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité du site n'est pas susceptible d'être à l'origine d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'engendrer des vibrations. Le projet s'insère dans une zone d'activité au sein duquelle les activités actuelles ne sont pas à l'origine de vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses engendrées par le projet seront liées à l'exploitation et la sécurisation du site en période nocturne, avec une gestion raisonnée des éclairages extérieurs
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	éclairage au sol au droit des chemins piétons / LEDs mises en place / programmation des éclairages / voir annexe 9 EFF ZH MANITOU CANDE, mesure de réduction MR3, partie 9.3.3.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets liquides du site seront les suivants : Eaux usées sanitaires, dans le réseau d'assainissement public / Eaux d'une aire de lavage, dans le réseau d'assainissement public, avec un traitement en amont
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	par un déboureur-séparateur / Eaux pluviales dans un réseau communal puis dans la rivière de l'Erdre, avec une régulation du débit de rejet (2 l/s/ha). Voir annexe 9 : note hydraulique MANITOU

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendrera pas de rejets d'eaux industrielles.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets issus de l'exploitation de l'usine seront les suivants (estimations) : Déchets non dangereux : carton, bois acier, grenailage, peinture, solvants, film plastique, papier, Déchets dangereux : lubrifiants, huiles, grenailage, peinture, aérosol Autres déchets recyclés : ferraille, plastique, palette, carton, bois. La gestion des déchets de production sera effectuée par une société extérieure spécialisée (actuellement BRANGEON sur les sites MANITOU). Avec remise d'une attestation tri cinq flux.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection de 2 monuments inscrits au patrimoine architectural (propriété du château de la Saulaie & moulin de la Saulaie), le permis de construire sera soumis à l'accord d'un ABF. Une notice paysagère est présentée en annexe 8 et un guide visuel en annexe 12. Les arbres et haies situés en limite de propriété seront conservés. Le site fera l'objet d'un diagnostic archéologique préalable aux travaux. Voir annexe 11 : 22.12.21_Arrêté Fouille Archéologiques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles sont actuellement la propriété de la communauté de commune d'Anjou Bleu Communauté, et sont exploitées par un agriculteur, avec un contrat de location renouvelable tous les ans. Les parcelles 0K 182-184-187 et 188 sont dans le périmètre d'une zone d'activité existante du Petit TESSEAU. Les parcelles 0K 193 et 195 ne sont pas dans la zone d'activité, mais Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'instruction.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Ce projet vient compléter la construction d'un site MANITOU situé de l'autre côté de la route, côté Sud, et dont l'activité actuelle correspond à l'assemblage d'engins de manutention tout terrain. Les activités des 2 sites seront directement liées, car ce nouveau site alimentera en composants le site existant. Le site MANITOU voisin existant est un site ICPE soumis à déclaration (Rubrique 2925 - Ateliers de charge d'accumulateurs électriques). Après consultation du site de la DREAL des Pays de la Loire, le dernier dossier cas par cas sur la commune de Candé a été déposé en 2018. Il s'agit de la Construction d'une usine d'assemblage de nacelles élévatrices - Manitou Group. Après consultation du site géorisques, 3 établissements référencés sont soumis à ICPE sur la commune de Candé : LEFRANCQ Cartonnages / Zone industrielle de la Rarmée : autre régime - PELE Agri Conseil / 4 rue Bru : autorisation Seveso - VALMA (SAS) / Z.I. de la Ramée : Ces sites ICPE ne sont pas à proximité du projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les investigations naturalistes réalisées sur les habitats naturels, la faune et les zones humides en octobre 2022 et février 2023 ont mis en évidence des enjeux faibles pour une grande partie des thématiques et taxons abordés, et des enjeux potentiellement modérés pour :

- Les oiseaux nicheurs, avec des espèces protégées potentiellement nicheuses à ses abords ;
- Les chiroptères en gîte potentiel aux abords.

Des mesures d'évitement et de réduction seront prise par MANITOU. Elles sont détaillées dans l'annexe 9 EFF ZH MANITOU CANDE.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les eaux pluviales seront collectées, traitées et régulées conformément aux prescriptions du guide de la MISEN de Maine-et-Loire (2 l/s/ha). Les eaux d'extinction incendie seront collectées pour éviter toute pollution du milieu en cas de sinistre.

Les rejets atmosphériques des cabines peinture seront canalisés et feront l'objet d'un traitement avant rejet.

MANITOU s'engage à réaliser les mesures d'évitement et de réduction suivantes (annexe 9 EFF ZH MANITOU CANDE) :

Mesures d'évitement

o ME1 : Définition des caractéristiques du projet

Mesures de réduction

o MR1 : Choix de la période d'intervention de moindre impact

o MR2 : Mise en défens des zones externes au chantier

o MR3 : Gestion raisonnée des systèmes d'éclairage

o MR4 : Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

o MR5 : Maintien des continuités écologiques

o MR6 : Création et gestion raisonnées des espaces verts

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des éléments suivants,

- Terrain implanté au sein d'une zone d'activité viabilisée,
 - Bonne connaissance des impacts sur des sites ayant une activité similaire (ANCENIS et LAILLÉ).
 - Un diagnostic écologique a été réalisé sur l'emprise du projet et montre de faibles enjeux sur la zone d'étude (annexe 9 EFF ZH MANITOU CANDE) .
 - Une note hydraulique sur la gestion des eaux pluviales et le confinement des eaux d'extinction d'incendie a été réalisée au droit du projet (Voir annexe 10 note hydraulique MANITOU CANDE).
- Il nous semble que ce projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale détaillée.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	- ANNEXE 8 : NOTE D'INSERTION PAYSAGERE	<input checked="" type="checkbox"/>
2	- ANNEXE 9 : EFF ZH MANITOU CANDE	<input checked="" type="checkbox"/>
3	- ANNEXE 10 : NOTE HYDRAULIQUE MANITOU CANDE	<input checked="" type="checkbox"/>
4	- ANNEXE 11 : 22.12.21_Arreté Fouille Archéologiques	<input checked="" type="checkbox"/>
5	- ANNEXE 12 : CARNET DE VISUELS DU PROJET - ANNEXE 13 : DIAGNOSTIC DE CONFORMITE ICPE	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)